Association
des Bibliothécaires
de France

Région Franche-Comté

09/10/2008 - CR Journée d'étude : " la bibliothèque Hors les murs"

Compte rendu de la journée d'étude ABF Franche-Comté
« La bibliothèque hors les murs »
du jeudi 9 octobre 2008 - Bibliothèque de l'hôpital Saint-Jacques de Besançon

Intervention de Nadine Marchal, présidente du groupe régional Franche-Comté.

Présentation de l'ABF, association fondée en 1906 qui regroupe des bénévoles et des salariés, tous grades confondus. L'ABF publie une revue « Bibliothèques », des livres de la collection Médiathèmes et la lettre électronique.
L'ABF est un lieu d'échange, d'information, d'étude et de formation.
Le site de formation de Besançon fonctionne pour la troisième année. Il y avait 23 étudiants en 2007 et 14 en 2008.

Intervention de Nathalie Pascal, de la maison d'arrêt de Besançon.

En 1988, une loi oblige les lieux fermés à avoir une bibliothèque ; celle-ci peut être une simple armoire avec quelques dizaines de livres ou une grande structure de 400 m² comme à Rennes.
A Besançon, il y a deux bibliothèques pour les adultes (80 m²) et une pour les mineurs, de 13 à 18 ans (25 m²). Ouverture 6,5 jours par semaine. Un poste + un mi-temps + 2 bibliothécaires détenus.
Le bâtiment est classique, construit en étoile et pas très pratique. La bibliothèque a déjà déménagé 3 fois depuis 2001. 6000 documents + un dépôt de la Médiathèque Pierre Bayle. 88% des détenus y viennent au moins une fois / mois.
En Franche-Comté, il n'y a que des établissements pour hommes (de 13 à 88 ans).
La maison d'arrêt a un turn-over très important : les détenus ne restent pas très longtemps, mais la bibliothèque reste un bon moyen d'insertion.
La bibliothèque, comme l'infirmerie, est un lieu qui se rapproche de l'extérieur (sans caméra ni surveillant) et les détenus apprécient. Malgré ce fait, de nombreux livres sont saccagés. De plus, les périodes de Noël, Ramadan ou refus de sortie sont difficiles et entraînent des tensions.
La bibliothèque est à peine tolérée par la Direction.

Intervention de Nicole Favre, bibliothèque des malades (Besançon).

La bibliothèque est gérée par une association qui existe depuis 40 ans.
4 sites : St Jacques (100 m²), Minjoz, Maison de retraite d'Avanne et Salins de Bregille .
Dans le milieu hospitalier, la durée de séjour est de plus en plus courte (4,5 jours en moyenne), sauf en psychiatrie.
Les objectifs : permettre au patient d'avoir accès à l'information culturelle, de se distraire et améliorer son séjour.

Les moyens : l'association salarie une personne, Sandrine Chakib-Tellier, 20 heures par semaine. 40 bénévoles sont présentes, chacune ½ journée par semaine. Elles s'engagent pour un an environ et doivent respecter une grande discrétion concernant les malades.
Budget : 3 000 €.
10 000 livres sur les 4 sites, 400 CD, des lecteurs CD, et des postes de radio.
L'accès est gratuit et concerne les malades et les salariés.
A St Jacques et Minjoz, les livres sont en libre accès, de 14h à 17h et pour ceux qui ne peuvent se déplacer, des bénévoles vont dans les chambres avec des chariots.
Le catalogue est en cours de réalisation.

Intervention d'Anne Stenta, bibliobus de la ville de Besançon.

Le réseau, c'est une médiathèque + 4,5 annexes (Mandela, Montrapon, Clairs Soleils, Palente et un espace lecture à la Grette).
La ville a développé des moyens mobiles pour proposer une offre de lecture encore plus forte.
L'historique, c'est la lecture de rue (1983), une action pour aller à la rencontre des enfants au pied des immeubles. Cela a duré jusqu'en 2004.
Le bibliobus, 12 m de long, est un tremplin vers une structure fixe.
En 1999, 900 prêts. En 2001, 38 000 prêts. En 2005, 58 000 prêts et en 2006 et 2007, une légère baisse avec 47 000 prêts.
A partir de 2003, le prêt des documents se fait en réseau et on peut emprunter à un endroit et rendre à un autre.
Actuellement, le bus est équipé de la Wi-fi et on peut faire des réservations et des recherches documentaires.
Problèmes de stationnement fréquents, difficultés de régularité (un seul chauffeur). De plus, les quartiers veulent surtout un passage le mercredi ou samedi.
Une expérience : en 2006, fermeture de Clairs Soleils pour travaux. L'objectif était de s'adresser aux adultes : mise en place de 2 stationnements de bibliobus et 4 stationnements de camionnette (plus facile d'accès et moins imposante que le bus). Après beaucoup de travail, le nombre de lecteurs est passé de 60 à 110.
Bilan : pour l'ouverture en 2009, les employés demandent 16h d'ouverture et une camionnette plutôt que 20h sans camionnette.

Après le déjeuner : visite de la bibliothèque de l'hôpital St Jacques.
Ici, le mobilier n'est pas adapté, le fonds jeunesse non plus.
On prête de moins en moins de documents. Les revues sont achetées sans abonnement mais ça revient cher (50% du budget).
Les fournitures pour couvrir les livres, les enveloppes, l'électricité… sont prises en charge par l'hôpital.
L'équipe de bénévoles est dynamique. Circuler dans l'hôpital avec le chariot n'est pas chose aisée.

Intervention de Claire Chabaneix, personnes âgées et /ou handicapées.

Dans le Territoire de Belfort, sur 85 communes, 55 ont perdu le passage du bibliobus.
En 2004, on a décidé de travailler sur les problèmes de vue et on a acheté des loupes électroniques (500 € pièce). Il faut brancher la loupe sur la télé avec une prise péritel et le texte est grossi. Le problème, c'est que le personnel des maisons de retraite est débordé.
Contrairement aux enfants, les adultes ne sont pas pris en compte et on leur répondait d'aller à la

bibliothèque sonore des donneurs de voix à Belfort.
Actuellement, il y a encore des cassettes audio , très pratiques pour reprendre un texte où on l'a laissé.
En Angleterre, il existe un mange disque, le « Victor », qui possède des touches en relief et parlantes. 40 000 de ces appareils ont été donnés aux déficients visuels. Le prix est de 340 €, ou 100 € si une partie est prise en charge par une association.
A Paris, à la BPI, il existe 5 loges avec du matériel adapté (scanner qui sonorise un texte).
La BDEA (banque de données de l'édition adaptée) recense les 199 organismes qui travaillent sur la déficience visuelle. 70 000 notices consultables sur Internet.
Depuis mai 2008, Claire travaille à la Maison de l'autonomie : informer les handicapés des modalités d'accès aux biens culturels (par exemple, envoi de livre en braille).
Concernant les maisons de retraite, les personnes âgées sont souvent délaissées et on ignore leur besoin de lecture.

Intervention de Martine Mouhot, BM Champagney.

En 2001, stage de contes.
Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est la maison de retraite.
En 2006-2007, nous avons participé à un projet avec des malades d'alzheimer. Pendant un mois, sur un thème à notre convenance, nous avons conté des histoires aux malades. Expérience sur une année qui m'a beaucoup touchée.

Intervention de Martine Perrigot, portage à domicile, L'Isle-sur-le-Doubs.

En 2001, le projet de portage à domicile est accepté par la mairie mais il a fallu tout mettre en place. Sur 3372 habitants, 427 ont plus de 75 ans et reçoivent le colis de Noël. Envoi du courrier aux 427 personnes : 1 seule réponse !
Aujourd'hui, 14 personnes bénéficient de ce service et attendent la visite de Martine avec impatience. Passage toutes les 3 semaines. La cotisation est de 8 € / an. La bibliothèque possède 20 000 livres. 1 000 € de budget pour les livres en gros caractères.
En 2001, 3 livres par personne ; aujourd'hui, 5,6, ou 7. Les prêts sont notés sur un papier puis enregistrés informatiquement au retour à la bibliothèque
Une heure de préparation pour une livraison le mardi de 8h à 13h environ.
Ce service apparaît dans les rapports d'activité de la mairie.